



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Présents : 26

Le 20 février

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procuration : 3

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Nadine ABAZIOU qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Julie KERVELLA qui a donné pouvoir à Karine BLEAS et Arnaud BILLON qui a donné pouvoir à Ronan LUNVEN.

Convocation du Conseil
Municipal en date du
07.02.2025

Secrétaire de séance : Philippe DELAPORTE

N° D_2025-02-20-27

Objet : PROGRAMMATION CULTURELLE SAISON 2025/2026 – LECTURE PUBLIQUE

Considérant que le projet culturel de la Ville vise à faire le lien entre les différentes disciplines artistiques et à valoriser les collections documentaires ;

Considérant que les actions culturelles mises en place à la Bibliothèque Xavier-Grall feront écho aux programmations spectacle vivant et arts visuels ;

Vu l'avis favorable de la commission en date du 3 février 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place d'une programmation – LECTURE PUBLIQUE - en lien avec les événements de la saison culturelle (Festival Moi les Mots, Geek Landi) et en lien avec la thématique des spectacles qui se tiendront au Vallon (exposition Rébecca Dautremer, thème de la maternité).

Pour extrait conforme,

Landivisiau, 20 février 2025

Le Maire,

Laurence CLAISSE

